

ASSEMBLÉE NATIONALE
8 juin 2026

DROIT À L'AIDE À MOURIR - (N° 2773)

Adopté

N° AS707

AMENDEMENT

présenté par
Mme Abadie-Amiel, rapporteure

ARTICLE 5

À l'alinéa 14, substituer aux mots :

« consultation du »

les mots :

« consulter le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.